



2024-2027

projet éducatif de territoire



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

VILLE DE



SAINT-MARTIN
DE SEIGNANX



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
des Landes

SOMMAIRE

Édito	3
I. Périmètre du territoire	6
II. État des lieux et organisation globale	9
2.1 Petite enfance	
2.2 Enfance	
2.3 Jeunesse	
2.4 Associations	
2.5 Établissements scolaires	
2.6 Équipements	
III. Les acteurs du projet	25
3.1 Gouvernance	
3.2 Partenaires institutionnels	
3.3 Partenaires associatifs	
IV. Les valeurs partagées	29
V. La déclinaison des axes	33
VI. PEDT et projets écoles, collège	42

Éditorial

Rendre possible la réussite de chaque enfant à Saint Martin de Seignanx

Créé par la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013, le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) a été institué comme le moyen de fédérer les énergies présentes sur un territoire, pour offrir à chaque enfant un parcours éducatif à la fois cohérent et de qualité, intégrant pleinement le rôle des familles. C'est en poursuivant ces objectifs que ce PEDT a été conçu.

Ainsi, c'est avec une grande fierté et un enthousiasme renouvelé que nous vous présentons notre quatrième Projet Éducatif de Territoire (PEDT). Ce document est bien plus qu'un simple recueil de nos intentions et de nos actions ; il est le reflet de notre engagement collectif pour l'épanouissement et le bien-être de chaque enfant, adolescent et jeune adulte de notre commune.

Le PEDT est le fruit d'un travail collaboratif impliquant une diversité d'acteurs : les équipes éducatives, les associations locales, les services municipaux, les parents et bien sûr, les enfants eux-mêmes. Chaque contribution a été précieuse pour élaborer un projet cohérent et ambitieux, à la hauteur des défis éducatifs de notre époque. Il s'inscrit dans la continuité des précédents en s'organisant autour de l'accès aux loisirs et à la culture pour tous, de la cohérence éducative, de la citoyenneté et de la parentalité.

Ce PEDT est une invitation à continuer de bâtir ensemble une communauté éducative solide et dynamique. Nous sommes convaincus que c'est par l'union de nos efforts que nous pourrons offrir à nos enfants les meilleures conditions pour grandir et s'épanouir.

En tant qu'élus, responsables associatifs, enseignants ou parents, nous avons tous un rôle clé à jouer dans cette grande aventure éducative. C'est pourquoi nous vous invitons à vous approprier ce projet, à y contribuer activement et à participer aux nombreuses initiatives qui en découleront.

Ensemble, faisons de notre territoire un modèle de réussite éducative et de solidarité.



Julien FICHOT
Maire



Stéphane MATON
Adjoint au Maire
petite enfance,
enfance, jeunesse et
affaires scolaires

EN QUELQUES CHIFFRES

TRANSPORTS SCOLAIRES



120

Enfants bénéficiant des transports chaque jour



137

Adolescents(es) inscrit(es) à l'espace jeunes

1 Juniors association

1 Conseil Municipal de Jeunes



36

Enfants accueillis par jour sur le dispositif « coup de pouces »

INFORMATION



366

Accueil individuel à l'information jeunesse



30

Places disponibles en crèche

ASSOCIATIONS



58

Associations culturelles, sportives, artistiques...



528

Repas servis par jour dans les écoles.

BOUGEOTTE



80

Jeunes enfants accueillis par an



229

Enfants accueillis chaque jour sur les accueils périscolaires

ALSH



110

Places ouvertes sur les accueils extrascolaires



I.

Périmètre du territoire

Périmètre du territoire

Située au **sud** du département **des Landes** et **chef-lieu de canton du Seignanx**, Saint-Martin de Seignanx est la première commune de la Communauté de communes du Seignanx par sa superficie de 4 800 ha. Avec sa zone naturelle des Barthes de 800 ha, ses 2 300 ha de forêt et 1 643 h d'espaces agricoles, **Saint-Martin de Seignanx** reste une terre préservée qui compte seulement 8 % de terres urbanisées et urbanisables.



Saint-Martin de Seignanx possède de nombreux atouts qui en font une **ville attractive** :

- à **10 km** de l'unité urbaine **Bayonne Anglet Biarritz** (BAB)
- à **10 km** de l'**océan**,

Mais également **proche des voies de communication et de transports** :

- à **10 km** de la sortie de l'autoroute A63 vers les Pyrénées et l'**Espagne**
- à **10 km** des **gares** de Ondres, Labenne ou Bayonne qui permettent d'emprunter la ligne de Bordeaux à Irun.
- à **30'** de l'**aéroport de Biarritz**
- à **35'** de l'**Espagne**

Au sud-ouest des Landes, le Seignanx regroupe 8 communes. Ce territoire, inscrit dans la dynamique démographique et économique du sud des Landes, possède de nombreux atouts pour son développement : qualité des infrastructures, diversité des paysages, démarche éco-tourisme... Le Seignanx, situé au sud-ouest des Landes, compte près de 26 000 habitants sur un territoire de 15 454 ha.

En 1993, les 8 communes du Seignanx se sont regroupées dans un Établissement Public de Coopération Intercommunale, intitulé Communauté de Communes du Seignanx. L'intercommunalité permet de construire ensemble pour rendre un service public de qualité de façon homogène, cohérente et efficace.



Desservi par des infrastructures de qualité, le Seignanx s'affiche comme un **pôle économique attractif**, situé au sein d'un bassin de vie où l'activité agricole est encore bien présente. Le **secteur industriel** est porté par l'aéronautique, la sidérurgie, la mécanique et la chaudronnerie. Mais c'est le secteur des services qui demeure le plus important.

Le Seignanx, destination touristique prisée par une clientèle familiale en quête d'authenticité, offre une diversité de paysages remarquables (océan, dunes, forêt, collines, marais, Barthes, rives de l'Adour) qui lui donne ses couleurs changeantes, entre bleu, vert et ocre jaune

Saint-Martin de Seignanx connaît depuis les années 1990, une hausse significative de sa population. Cette augmentation démographique s'explique par sa proximité de bassins d'emplois attractifs ou par la recherche d'un cadre de vie agréable pour de nouveaux habitants.

	1982	1990	1999	2009	2014	2018	2019	2020
Population	2903	3047	3904	4724	4998	5389*	5478*	5613
Densité moyenne	64	67	86,1	104,2	110,2	118.9	120.9	123.7

* Estimation INSEE 2021

Saint Martin de Seignanx propose également un tissu économique diversifié :

Près de **280 entreprises** dont 130 activités commerciales et artisanales

Quatre zones d'activités implantées, trois réparties sur 60 ha et une zone de 100 ha en cours d'équipement.

Une **cinquantaine de commerces de proximité** dont une moyenne surface ouverte sept jours sur sept.



II.

État des lieux et organisation globale

État des lieux et organisation globale



2.1 Petite Enfance

Publics ciblés : L'enfant et sa famille de sa conception à 4 ans.

Crèche municipale :

La crèche accueille les enfants de 2 mois ½ à 4 ans dont les parents habitent la commune quelle que soit leur situation familiale. Elle peut recevoir simultanément 30 enfants répartis en 2 lieux de vie (les bébés et les plus grands).

L'équipe est composée de professionnels de la petite enfance. La crèche a pour vocation de veiller au bien-être, à l'épanouissement des enfants qui lui sont confiés en respectant leur propre rythme, elle accompagne les familles dans leur parentalité par des échanges quotidiens, des groupes de parole et des temps festifs.

La participation familiale est calculée selon un barème en fonction des revenus et du nombre d'enfants. La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 07 H 30 à 18 h 30 sauf les jours fériés et les fermetures annuelles du mois d'Aout et de Noël.

La Ville soutient les familles en finançant une partie de ce mode d'accueil.

Relais petite enfance :

Ce service municipal, situé à l'espace Émile Cros, est un lieu d'information et d'échange au service des familles et des assistantes maternelles. Ce guichet unique informe les familles sur les modes d'accueil existants sur la commune et accompagne les assistantes maternelles dans leur métier.

L'animatrice propose des ateliers d'éveil et de socialisation pour les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles. La commune compte actuellement 23 assistantes maternelles en activité, réparties sur l'ensemble de la ville. Elles accueillent les enfants de 2 mois ½ à la scolarité et en périscolaire à leur domicile

Elles proposent un accueil individualisé dans un environnement adapté aux jeunes enfants, au rythme de chacun. Ce sont des professionnelles de la petite enfance agréées par la Protection Maternelle Infantile (PMI Conseil départemental).

Micro Crèche privée « L'Odyssée des enfants » :

« L'Odyssée des enfants », accueille de manière régulière ou ponctuelle, à temps plein ou à temps partiel, dix enfants âgés de moins de 4 ans sous l'encadrement de trois professionnels de la petite enfance.

Chaque enfant est pris en compte dans son individualité tout en lui offrant l'avantage d'être en collectivité.

Ce lieu de vie propose diverses activités permettant de découvrir et de s'ouvrir au monde, tout en respectant le rythme propre de chaque enfant.



Notre crèche c'est :

30

Places disponibles, **58**
Familles inscrites, **229**
jours d'ouverture sur
l'année

Lieu d'Accueil Enfants Parents « La Bougeotte »

« En nous reconnaissant dans nos différences, nous reconnaissons l'autre dans les siennes »

La Bougeotte est un lieu convivial, un espace de parole, d'écoute, de rencontres et de jeux libres autour de la motricité.

Ce lieu est ouvert aux futurs parents ou adultes familiers et leurs enfants jusqu'à 6 ans.

L'accueil est assuré par des professionnelles qualifiées dans le domaine de la petite enfance et de la parentalité et sont garantes du bien vivre ensemble et du respect des règles.

La Bougeotte ouvre 3 à 4 fois par mois à l'espace E. Cros de 09 H 30 à 12 H 00. Le planning est disponible sur le site de la Mairie.



2.2 Enfance



Les objectifs sont adaptés en fonction des besoins spécifiques de chaque communauté éducative et des ressources disponibles, tout en gardant à l'esprit l'objectif principal de notre PEDT qui est de contribuer au développement harmonieux et global de l'enfant.

2.1.1 Publics cible

Périscolaire école **Maternelle Pauline Kergomard** : 3-5 ans (PS-MS-GS)

Périscolaire école **élémentaire Jules Ferry** : 6-7 ans (CP – CE1)

Périscolaire école **élémentaire Jean Jaurès** : 8-10 ans (CE 2 – CM2)

Accueil de loisirs extrascolaire et mercredis à l'ALSH (3- 10 Ans)

2.1.2 Accueil périscolaire

Les Inscriptions sont effectuées via le portail famille pour chaque temps. Les familles ont la possibilité d'inscrire ou d'annuler jusqu'au mercredi minuit de la semaine précédente.

Matin

Pauline Kergomard : 7h15- 8h20 (les enfants sont accueillis jusqu'à 8h10. Après 8h10 les familles font la rentrée à l'ouverture de l'école à 8h20)

Jules Ferry et **Jean Jaurès** : 7h15- 8h30 (les enfants sont accueillis jusqu'à 8h20. Après 8h20 les familles font la rentrée à l'ouverture de l'école à 8h30)

Pause méridienne et restauration

Le service restauration est effectué par un prestataire. Les agents de la collectivité ont en charge la remise en température et le service des repas. Pour chaque période une commission des menus valide ces derniers en favorisant les producteurs locaux et les circuits courts. Chaque jour, une composante bio est servie aux enfants. Des repas spécifiques sont servis pour les enfants bénéficiant d'un PAI (Plan d'Accueil Individualisé) mis à jour à chaque rentrée.

Pauline Kergomard : 11h30 / 13h20 :
2 services de restauration
200 enfants environ sur la pause méridienne

Jules Ferry : 12h / 13h40 :
2 services de restauration
135 enfants environ sur la pause méridienne

Jean Jaurès : 12h / 13h40 :
2 services de restauration
200 enfants environ sur la pause méridienne

Soir

La prise en charge des enfants se fait dès la sortie de l'école à 16h30. Une collation est proposée à tous les enfants. Ils rejoignent ensuite leur espace d'animation.

Sur les 3 écoles : 16h30 / 19h

A l'école Jules Ferry et l'école Jean Jaurès le dispositif « Coup de Pouce » de 17h à 18h encadré par des enseignants

Cet accompagnement à la scolarité est proposé les lundis, mardis et jeudis de 17h à 18h pour les élèves du CP au CM2 uniquement sur réservation sur le portail famille. Des groupes de maximum 12 élèves pour les CP et CE1 et 15 élèves pour les CE2, CM1 et CM2 sont constitués afin de favoriser le travail.



Paroles de professionnels

« L'activité est un puissant facteur du développement de l'individu. C'est par l'action que l'enfant va se construire et va apprendre à maîtriser son environnement. »

Accueil extrascolaire et Plan mercredis

Nos accueils extrascolaires sont des lieux extraordinaires qui offrent bien plus que de simples activités récréatives. Ils sont des espaces de croissance, d'**apprentissage** et d'**épanouissement** pour nos enfants.

Les enfants peuvent ainsi explorer de nouvelles passions et développer leurs compétences. Ils y découvrent des activités variées, allant des **arts** et des **sciences** aux **sports** et aux **jeux**. Chaque activité est une occasion pour les enfants d'apprendre quelque chose de nouveau, de stimuler leur curiosité et d'élargir leurs horizons. Ces expériences enrichissent leur vie et les préparent à devenir des individus polyvalents et curieux.

Au sein de notre structure, les enfants sont encadrés par des professionnels dévoués et qualifiés qui veillent à la sécurité et au bien-être des enfants. Ils créent un environnement accueillant et bienveillant où chaque enfant se sent valorisé et soutenu.



Mercredi

97

Enfants accueillis en moyenne
chaque mercredi

Fonctionnement

Horaires : 7h15 – 19h

Possibilité d'inscrire à la journée, matin avec repas ou après-midi avec repas : les changements à la demi-journée se font entre 12H50 et 13H

Ouverture toutes les vacances (sauf Noël) et tous les mercredis scolaires de l'année.



Réservation via le portail famille sur des périodes définies pour les vacances.

Pour les mercredis possibilité d'inscrire ou d'annuler jusqu'au mercredi minuit de la semaine précédente.

Transports

Le transport scolaire est effectué sur 3 circuits qui desservent les 3 écoles matin et soir :

- Circuit « Jaune » n° 3150 et n° 4150 au départ de l'arrêt école des Barthes
- Circuit « Bleu » n° 5150 et n° 6150 au départ de l'arrêt Leporte
- Circuit « Rouge » n° 40273 au départ de Saint- Barthélémy

Les élèves sont accompagnés par les animateurs de la collectivité, présents dans chaque bus. Les transports scolaires restent gratuits pour les familles. Ils sont pris en charge par la collectivité.

Inscription au préalable pour l'année auprès du Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour puis sur le portail famille sur les mêmes modalités que le périscolaire en précisant le lieu de montée ou de descente.

Fédérer et nous réunir autour des projets

PROJET Centre A'ERE

L'ALSH de Saint Martin de Seignanx est le premier accueil de loisirs des Landes à avoir été labellisé Centre A'ERE par l'association des FRANCAS avec la signature d'une charte le 25 Mars 2020.

Ce projet est mené en partenariat avec les FRANCAS des Landes et s'appuie grandement sur le CPIE du Seignanx dont l'objectif principal est de sensibiliser les enfants à la thématique de l'environnement et du développement durable.

L'action éducative s'anime de manière cohérente autour de 7 thématiques :

L'alimentation

La biodiversité

Le cycle de la matière

L'eau

L'énergie

Le transport

Le bâti et locaux

Toute l'année

- Des animations citoyennes actives et productrices d'objets.
- Des animations thématiques créatives et sensibilisantes impliquant à chaque fois une préparation par les animateurs et les enfants.
- Un transit des objets fabriqués vers la famille amenant un moment de réflexion sur les changements de comportements et la mise en pratique.
- Une documentation des objets pour alimenter une grande restitution au mois de Juin 2024 (**restitution par les enfants et leurs animateurs en présence de représentants de la communauté éducative familles, élus, agents communaux, CPIE...**).
- Une organisation et des projets à l'ALSH pour pérenniser ce projet
- Des partenariats créés en lien avec la thématique.

Plan Mercredi

Labélisé depuis 2018, ce plan fait partie intégrante de notre PEDT. C'est une nouvelle fois une opportunité pour les enfants de bénéficier d'un cadre éducatif enrichissant et varié, en complément de l'école, permettant de découvrir de nouvelles passions et compétences.

Objectifs spécifiques

- La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant.
- L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles) et enfants aux besoins spécifiques.
- Mise en valeur de la richesse des territoires.
- Le développement d'activités éducatives de qualité.

Les activités sont conçues dans une logique de loisirs, de découvertes et de pratiques. Elles peuvent être culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, civiques et sportives. Elles doivent garantir une diversité et une progressivité pédagogique sur l'année, et feront appel aux ressources du territoire.



Journée type

Les horaires ne sont pas figés et suivant le projet d'activité, peuvent être amenés à changer.

Les enfants ont la possibilité d'arriver jusqu'à 9h30. L'après-midi ils peuvent être récupérés à partir de 16h30.

7h15 à 8h45 : accueil du matin (possibilité d'arriver jusqu'à 9h30)

9h00 / 12h00 : temps d'activité

12h00 / 13h00 : temps de restauration

13h45 / 14h45 : temps calme

14h45 / 16h00 : temps d'activité

16h00 : goûter

16h30 / 18h00 : temps d'activité avec prise en compte des départs échelonnés

18h00 / 19h00 : derniers départs

L'enfant **acteur** au cœur du dispositif



En 7 étapes

Je m'exprime

Je propose

Je choisis

Je décide

Je participe

Je prends des responsabilités

Je porte un projet

Les activités réalisées

■ Projet sportif avec des activités physiques tous les matins sur la petite enfance mené par un animateur.

■ Projet avec le Ludobus des Francas des Landes pour s'initier aux jeux de société.

■ Projet avec la bibliothèque municipale de Saint Martin de Seignanx. Une intervenante propose de la lecture puis les enfants peuvent choisir eux-mêmes leurs livres et découvrir cet espace culturel.

■ Projet écocitoyenneté en partenariat avec le CPIE, découverte et participation à des ateliers en lien avec le recyclage.

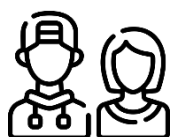
■ Projet jardin avec des interventions ponctuelles du CPIE et une continuité faite par l'équipe d'animation.

■ Le poulailler avec des activités en lien et un suivi quotidien.

■ Projet cyber rallye en partenariat avec les Francas des Landes.

■ Poursuite du projet centre A'Ere après la labellisation obtenue en 2021.

■ **Des Projets portés par les équipes :** débats philos, thématique sur les jeux de rôles, participation aux semaines thématiques (semaine bleue, semaine du goût, semaine de la solidarité...), ateliers autour de la convention internationale des droits de l'enfant, projet cinéma sur toute l'année 2024, intervenants extérieurs : théâtre, yoga du rire, tir à l'arc...



2.3 Jeunesse

Situé dans le bourg, sur la place centrale de la commune, le pôle jeunesse est un espace de proximité, qui se veut être un lieu de vie, éducatif et de pratiques sociales ouvert à tous les jeunes et leurs familles.

Pour assurer ses missions d'accueil, de loisirs, d'information et d'orientation, il se décompose en 2 entités :

Information via le label **Information Jeunesse** et **Animation**, plus communément appelé « Espace Jeunes ».

Une équipe pluridisciplinaire composée d'un animateur socioculturel, d'une Informatrice Jeunesse et d'une responsable de pôle, fait vivre et encadre ce lieu.

Ces espaces réunis en un lieu unique visent également à accompagner les projets visant à enrichir la construction des parcours du jeune.

La structure a noué un partenariat fort avec l'Education Nationale (nous permettant d'intervenir régulièrement au sein de notre collège) ainsi qu'avec avec les acteurs de l'Insertion, tels que la Mission Locale et les éducateurs spécialisés du CD40 qui disposent de permanences hebdomadaires au sein de la structure (les mardis, jeudis et vendredis).

2.1.1 Publics cible

Le service jeunesse accueille tous les jeunes de 11 à 30 ans quel que soit leur situation et sans limite de territoire :

Pôle Information : 13-30 ans (voir 11 ans via les ateliers de prévention)

Pôle Animation : 11-17 ans.

Passerelle : sur période estivale nous offrons la possibilité aux enfants de 10 ans scolarisés dans le secondaire après la période de vacances de venir découvrir le pôle jeunesse.

Accueil périscolaire

Toute l'année, le pôle jeunesse propose aux jeunes collégiens et lycéens de se retrouver autour d'activités diverses en dehors des heures de classe :



Horaires

Lundi, mardi, jeudi et
vendredi : 16h à 18h30
Mercredi : 14h00 à 18h30

Les accueils sont libres : les jeunes peuvent organiser leurs activités grâce aux moyens mis à leur disposition dans les différents espaces du service : Coin détente/lecture, espace restauration, jeux (société, billard, babyfoot), activités créatives, accès à des postes informatiques, matériels sportifs...

Les mercredis après-midi, l'équipe d'animation propose selon les sollicitations du public ; des temps dédiés à des projets portés par les jeunes.

Les animateurs vont être ainsi des facilitateurs qui permettent aux jeunes d'explorer leurs passions, de s'exprimer, de développer leurs compétences tout en contribuant à l'amélioration de la vie locale et donc ainsi de grandir à travers la réalisation de projets concrets et novateurs.

Extrascolaire

Pendant les vacances scolaires, l'espace jeunes propose aux adolescents de participer à des activités ludiques et variées sur la structure, en dehors, à la demi-journée ou à la journée. Pour chaque période, un « mini-séjour » (deux durant l'été) est prévu.

Le programme des vacances est conçu de manière à varier sport, culture, innovation, citoyenneté, loisirs, éducation à l'environnement et au numérique ... et **pensé en collaboration avec les jeunes.**

Également, la structure jeunesse s'efforce de collaborer et de mettre place au minimum une animation avec une association locale par période. Cette initiative favorise la découverte du territoire.

La typologie de l'accueil permet un rythme souple et adapté aux besoins des adolescents. L'accueil libre est donc ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 14h à 18h30 dans le même principe que l'accueil périscolaire.



Paroles de professionnels

« Les actions et les projets menés sont réfléchis de manière à venir enrichir la construction du parcours du jeune et à s'implanter dans l'environnement local. »

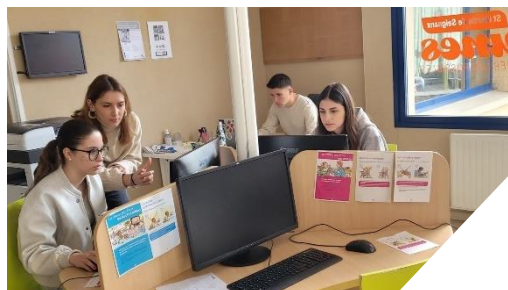
Information Jeunesse

Labelisé Info'Jeunes, le pôle information du service jeunesse a pour mission d'accueillir, d'informer, de conseiller et d'orienter les jeunes, leurs familles ou encore les professionnels de la jeunesse, dans tous les domaines liés à la vie quotidienne : **emploi, santé, logement, mobilité, engagement, orientation, loisirs, accès aux droits...**

Le principe de cet espace est qu'il soit gratuit, anonyme et en accès libre. Il propose un accompagnement personnalisé, pouvant être fait sur ou sans rendez-vous.

L'info' jeunes c'est aussi :

- Un espace numérique en accès libre, autonome ou accompagné.
- Un lieu convivial avec connexion gratuite pour se poser, travailler, monter des projets seul(e) ou en groupe,
- Une proposition annuelle d'animations et évènements à destination des jeunes.



Horaires :

Lundi et Jeudi : 14h - 18h30
Mardi, Mercredi, Vendredi :
9h - 12h / 14h - 18h30

Les labels

Accompagnement au permis de conduire : la commune soutient financièrement les jeunes de 15 à 25 ans en accordant une aide financièrement sur critères d'engagement.

Soutien à la mobilité Internationale : une aide financière a été mise en place pour soutenir et valoriser les jeunes qui portent un projet de mobilité à l'étranger.

Label So Mobilité : Ce label offre la possibilité aux jeunes qui souhaitent entreprendre un projet de mobilité en Europe ou à l'international, seuls ou en groupe, de prendre rendez-vous avec l'informatrice jeunesse de la structure, afin d'être accompagné dans son projet.

Label « Promeneurs du Net » : Le « promeneurs du net », assure une présence éducative de minimum 3 heures hebdomadaires sur Internet et entre en relation avec les jeunes sur les Réseaux Sociaux. La mission principale est de créer, maintenir le lien, écouter, conseiller et soutenir les jeunes et leurs familles dans leurs usages du numérique. En discutant avec eux sur différentes plateformes, l'objectif est de les amener s'ils le souhaitent, à pousser la porte de la structure lorsqu'ils en auront besoin. Le promeneur du Net est présent sur Instagram, Facebook ainsi que Whatsapp.



2.4 Associations

Un tissu associatif fort

Les associations tiennent une place importante dans notre commune et contribuent à son identité. Par leur dynamisme, elles améliorent le cadre de vie de la population et participent pour beaucoup d'entre elles à l'animation de la vie locale et à la défense des valeurs et des orientations inscrites dans notre PEDT. (58 associations sont présentes sur le territoire).

Pour mieux les **soutenir** dans la valorisation de leurs actions la ville de Saint-Martin de Seignanx met à disposition des associations Saint-Martinoises ses canaux de communication.

Elles proposent une diversité d'activités (sportives, culturelles, artistiques, scientifiques, etc.) qui complètent les enseignements scolaires et contribuent au développement global des enfants, adolescents et jeunes adultes.

Inclusion

Les associations jouent un rôle essentiel dans l'inclusion sociale. Elles peuvent offrir des activités accessibles à tous, y compris aux enfants issus de milieux défavorisés ou en situation de handicap, favorisant ainsi l'égalité des chances.

Lien social

Fort de leur ancrage, les associations Saint-Martinoises contribuent à renforcer le lien social. Elles permettent aux familles et aux enfants de tisser des relations au sein de la communauté, créant un sentiment d'appartenance et de solidarité ; autant de valeurs défendues dans notre PEDT.

Citoyenneté

Nos associations jouent un rôle clé dans la sensibilisation des enfants et des adolescents à la citoyenneté (axe 3 de notre PEDT) et aux valeurs de la République.

Partenaires indispensables nos associations apportent des ressources, des compétences, et des dynamiques qui enrichissent le parcours éducatif de nos publics, tout en renforçant le lien social et en favorisant l'inclusion et l'égalité des chances.



2.5 établissements scolaires

La commune possède une école maternelle, 2 écoles primaires et un collège.

École Pauline KERGOMARD



Classe	PS	MS	GS	Occitan			S.total		Total
				PS	MS	GS	U	O	
Année 2022-2023	64	68	58	8	8	6	190	22	212
Année 2023-2024	50	69	70	4	9	7	189	20	209

École Jules FERRY



Classe	CP	CE1	Occitan			S.total		Total
			CP	CE1		U	O	
Année 2022-2023	59	60	9	10		119	19	138
Année 2023-2024	59	58	7	9		117	16	133

École Jean JAURES



Classe	CE2	CM1	CM2	Occitan			S.total		Total
				CE2	CM1	CM2	U	O	
Année 2022-2023	60	64	73	10	5	5	197	20	217
Année 2023-2024	59	59	63	10	10	5	181	25	206

Collège François

520 élèves dont 246 Saint Martinois(es)





2.6 équipements

Stade Alain Giffard

1 terrain de jeux (football)
1 piste d'athlétisme de 300 m
1 piste d'élan pour le saut en longueur, 1 aire de lancer
1 sautoir

Espace Jean Rameau

1 salle de sports de 717 m² pouvant accueillir du basket, tennis et de la pelote
1 dojo
1 salle multi activités
1 hall d'exposition

Stade Barrère

1 terrain de football à 11 homologué en synthétique
1 terrain de football à 7 homologué
1 club house

Stade Lucien Goni

3 terrains de rugby
1 hall de réception et une salle de réunion
Tribunes 300 personnes

Aire de jeux de Maissonave

1 terrain Déca Park
1 terrain de jeux en synthétique
2 terrains de basket
1 skate-park
1 aire de jeux jeunes enfants
1 théâtre de verdure (scène ouverte)

Boulodrome

1 aire de jeux adaptée à la pratique de la pétanque
1 club house, salle de réunion

Quartier neuf

1 fronton en accès libre qui est également utilisé en plaine de jeux sur le temps scolaire ou périscolaire
1 Aire de jeux
1 City stade

Tennis

3 courts de tennis extérieurs
1 terrain couvert
1 terrain de padel

Site Gaston Larrieu

1 médiathèque
1 salle gym et danse
+ salles associatives

Salle Camiade

Salle de 500 m² pouvant accueillir du public pour différentes manifestations culturelles.

Salle Océane

Accueillant la « Banda Bonga », association de pratiques musicales, qui propose des cours et organise des concerts. Les écoles et l'accueil de loisirs peuvent également pratiquer des activités musicales dans cet espace dédié à la musique.

Quartier des Barthes

1 salle d'activité ouverte aux associations de la commune
1 aire de jeux

Voies douces

Réseau de pistes cyclables, pour favoriser et développer les mobilités douces

Espace Emile Cros

Salle multi activités (300 m²)
CMPP
Espace petite enfance (LAEP, RAM)

A venir

Aménagement de la Chapelle en lieu culturel.

Cette multitude de services et d'équipements proposés consolide et enrichit l'offre éducative de la commune.

De plus, cette offre est, équitablement répartie sur le territoire entre le centre bourg et le quartier neuf, permettant ainsi un accès facilité pour tous.



Pour tous

46

Équipements sportives,
culturels et de loisirs



III.

Les acteurs du projet

3.1 La gouvernance du PEDT

Pour un PEDT mieux approprié par l'ensemble des acteurs éducatifs, plus opérationnel, il a été décidé de mettre en place une gouvernance locale du PEDT **avec 3 objectifs**

Le schéma de gouvernance

Le Comité de pilotage est composé de l'ensemble des acteurs qui sont parties prenantes au déroulement du projet éducatif, permettant ainsi la mise en œuvre concrète des objectifs.



Comité de pilotage *CoPil*

1 à 2 réunions par an

Participants :

M. le Maire, les élus référents,

L'Education Nationale, le Pôle Ressource Inclusion des Landes, SDJES (Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport), les professionnels de la petite enfance/enfance/jeunesse. Les représentants des parents d'élèves, les assistantes sociales du secteur

Impulser, décider, suivre

— **Prioriser les orientations annuelles**

— **Préciser le rôle de chacun dans la mise en œuvre du PEDT** (pilotage, suivi, communication, mise en œuvre, financement, évaluation, etc.) et veiller à l'articulation des acteurs

— **Assurer le suivi de la réalisation des objectifs du PEDT**



Favoriser l'appropriation du PEDT par les acteurs et partenaires éducatifs, par les familles et les enfants et adolescents eux-mêmes.

Animer, piloter la mise en œuvre locale des actions du PEDT.

Suivre, évaluer et communiquer sur le bilan partenarial des actions menées.



Comité technique *CoTech*

Le Comité technique anime, met en œuvre, assure le lien entre les acteurs et participe à l'évaluation du projet

1 à 2 réunions par an

Participants :

Référents techniques des partenaires (SDJES, Caf...), représentant des directions ressources de la commune (petite enfance, enfance, jeunesse)
Membres des équipes et autres services (ex : animateurs)

Experts invités : associations ou organismes selon les thématiques

Accompagner, coordonner, préparer

- Animer le PEDT
- Mettre en œuvre les priorités
- Suivre la mise en œuvre sur le territoire
- Faciliter les liens entre les acteurs et les professionnels
- Préparer et conseiller le CoPil

3.2 partenaires institutionnels



- **L'Etat** représenté par Mme la Préfète
- La Municipalité de Saint-Martin de Seignanx représentée par **monsieur le Maire**
- **L'Education Nationale** représentée par M. l'Inspecteur, les directeurs d'écoles, le Principal du collège et les enseignants.
- La **Caisse d'Allocations Familiales** des Landes
- Le **Conseil Départemental** des Landes
- **SDJES** du département des Landes
- **Communauté de communes**
- **Les services municipaux**

Coordinateur



BAUDIN Grégory

Responsable Direction Education
Enfance Jeunesse
Chargé de coopération CTG
07.57.00.94.25
resp.deej@saintmartindeseignanx.fr

3.3 partenaires associatifs

Chacun d'entre eux, en fonction de son activité et de son public a une action **essentielle** sur la vie du PEDT.



- **CPIE**
- Les associations de **parents d'élèves**
- **ESAT** espérance
- **FRANCAS**
- **CATACH** (opérateur culturel de la commune).
- L'ensemble des **associations sportives et culturelles** de la commune
- **Ligue de l'enseignement Jeunesse au plein air** : Pôle Ressource Inclusion des Landes

Élu référent



MATON Stéphane

Adjoint au Maire petite enfance,
enfance, jeunesse et affaires
scolaires 06.63.53.06.10
s.maton@orange.fr



IV.

**Nos valeurs
partagées**

Nos valeurs partagées

La commune de Saint Martin de Seignanx renouvelle son attachement à la complémentarité des acteurs éducatifs au service de tous les enfants, adolescents et jeunes adultes Saint-Martinois, ce 4^e PEDT a été élaboré pour mieux répondre aux besoins du territoire, compte tenu de sa diversité et de ses spécificités, par une dimension opérationnelle renforcée.

Des valeurs communes réaffirmées

Ce PEDT ambitionne à rassembler tous les acteurs de la communauté éducative y compris du secteur associatif, autour de valeurs communes et de principes partagés, au service de la réussite éducative, l'épanouissement, la socialisation et in fine le bien-être de tous les enfants, adolescents et jeunes adultes

Les actions concertées et coopératives des partenaires de ce PEDT, qui mobilisent également les acteurs associatifs Saint-Martinois et les familles, visent à :

■ Assurer à tous les enfants, adolescents et jeunes adultes sur tous les temps éducatifs, des conditions **optimales de réussite au sein de structure inclusives, accueillante et bienveillante.**

L'ensemble de nos accueils doit faire vivre les principes et valeurs de la République au quotidien.

■ Promouvoir l'égalité filles-garçons, prévenir les discriminations et porter attention aux besoins de chacun.

■ Permettre aux **enfants, adolescents et jeunes adultes de devenir des citoyens responsables**, acteurs d'une société ouverte, sociale, laïque et démocratique, en leur donnant les moyens de comprendre le monde dans lequel ils évoluent.

■ **S'ouvrir sur le monde** pour mieux le comprendre et devenir des citoyens informés, tolérants et engagés.



■ Apprendre, cultiver le plaisir de la curiosité intellectuelle, développer leur esprit critique et d'analyse comme leur sensibilité aux êtres, au vivant et aux choses qui les entourent, cultiver les valeurs de solidarité et de fraternité.

■ **Impliquer le public** dans des questions qui les animent, notamment **environnementales**, pour se projeter dans l'avenir.

■ Construire une offre éducative de qualité, qui **favorise l'épanouissement, l'autonomie et le bien-être de tous**. La coopération renforcée des partenaires éducatifs locaux est essentielle pour favoriser l'accès aux savoirs, la participation aux activités culturelles et sportives et la découverte de son environnement.

■ Travailler la **complémentarité et la cohérence des actions et interventions éducatives**, sur tous les temps, tout au long des parcours : réflexion continue sur leur articulation, fédération des acteurs autour de projets communs impliquant tous les publics.

■ Améliorer la **communication en direction des familles** et leur participation à la vie des structures d'accueil.

Notre PEDT s'intègre dans la CTG dont les actions éducatives font partie d'interventions sociales et familiales plus larges. En intégrant notre PEDT dans la CTG, nous nous assurons une meilleure cohérence et une complémentarité entre les actions éducatives et les autres actions sociales.



A retenir :

Toujours **avec l'objectif d'une action éducative de qualité**, construite dans le respect des compétences de chacun, sur tous les temps et âges des enfants et adolescents et jeunes adultes, ce PEDT s'adresse au 0 / 30 ans

En résumé



**Faire vivre les valeurs
de la République**



**Devenir des citoyens
responsables**



S'ouvrir sur le monde



**Développer l'esprit
critique**



**Favoriser le bien-être
de tous**



**S'impliquer dans les
questions
environnementales**



**Construire des
parcours de réussite**



V.

La déclinaison des axes

Axe 1 : ACCES AUX LOISIRS /

Permettre un égal accès aux loisirs, à la culture, au sport, à l'art et au numérique

Objectifs 1.1. Prendre en compte la parole de nos publics et les associer à la démarche de projet

La prise en compte de la parole des publics dans le cadre du PEDT est essentielle pour s'assurer que le projet réponde aux besoins et aux aspirations des différentes parties prenantes.

Il s'agira ainsi de **développer des canaux de communication diversifiés** (ex : réunions publiques, ateliers participatifs, enquêtes et questionnaires...)

■ D'utiliser des méthodes adaptées, pour permettre aux plus jeunes de **s'exprimer librement** (ex : ateliers créatifs, des jeux de rôle ou des boîtes à idées...)

■ Organiser des rencontres à des horaires adaptés pour **favoriser la participation**, et utiliser des plateformes numériques pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer.

■ Conduire des évaluations régulières de la **prise en compte des avis des publics**, en vérifiant que les actions entreprises répondent bien aux attentes.

Nous pourrons ainsi assurer une participation active et efficace des différents publics au sein du PEDT, garantissant ainsi un projet plus inclusif et adapté aux besoins de tous.

Objectifs 1.2. Favoriser la découverte des différentes activités

Cette démarche est essentielle pour offrir aux enfants une éducation enrichissante et variée.

Pour cela, il s'agit d'**inclure** une large gamme d'activités dans le PEDT (artistiques, culturelles, scientifiques, techniques, environnementales et sportives).

Mais aussi, de **collaborer** étroitement avec les associations locales, de sensibiliser et d'informer les parents et les enfants sur les activités disponibles. Il convient également de **suivre et d'évaluer** l'intérêt et la participation des publics dans les différentes activités.

Enfin les infrastructures doivent être adaptées et équipées pour accueillir une diversité d'activités avec en parallèle la formation des équipes.

En mettant en œuvre ces stratégies, le PEDT devient un véritable vivier de découvertes, offrant à tous la possibilité d'explorer de nouveaux centres d'intérêts et de développer de nouvelles compétences dans un environnement stimulant et inclusif.

Axe 1 : ACCES AUX LOISIRS /

Permettre un égal accès aux loisirs, à la culture, au sport, à l'art et au numérique

Objectifs 1.3. Lutter contre les inégalités en apportant une attention particulière aux publics les plus fragilisés et aux publics aux besoins spécifiques.

Lutter contre les inégalités à travers les loisirs est un objectif essentiel pour garantir une éducation équilibrée pour tous les publics.

Il s'agira de proposer une large gamme d'activités **pour répondre aux intérêts et aux envies** de chaque enfant, y compris ceux en situation de handicap.

Une communication plus ciblée permettra **d'informer les familles**, en particulier celles issues de milieux défavorisés, sur les offres de loisirs et les aides financières disponibles.

Utiliser des médiateurs sociaux ou des référents éducatifs pour **faire le lien** avec les familles et les encourager à inscrire leurs enfants aux activités proposées.

Développer **des projets collectifs** qui nécessitent la collaboration entre enfants de différents horizons, renforcera également les liens sociaux et la compréhension mutuelle.

Ainsi, le PEDT peut jouer un rôle crucial dans la réduction des inégalités en matière de loisirs, contribuant ainsi à un développement harmonieux et équitable pour tous les publics.

Objectifs 1.4. Découvrir et accéder aux richesses du territoire par le biais du loisir.

Accéder à la découverte du territoire est un moyen précieux pour nos publics de mieux connaître leur environnement, d'apprécier la richesse de leur patrimoine local et de renforcer leur sentiment d'appartenance.

Cet objectif nécessite de travailler avec les associations locales, afin d'organiser des activités et des ateliers de découverte.

Nous tendrons à développer les projets artistiques, qui **mettent en valeur les spécificités locales.**

L'implication des enfants dans des projets de développement durable, permettra également de tendre vers cet objectif.

Enfin il s'agira d'encourager nos publics à participer à des projets citoyens, comme des conseils municipaux des jeunes ou des journées de bénévolat.

En offrant à nos publics la possibilité de découvrir leur territoire, cela contribue non seulement à leur éducation et à leur épanouissement, mais aussi à renforcer leur sentiment d'appartenance et leur engagement envers leur communauté locale.

Axe 2 : COHÉRENCE ÉDUCATIVE /

Garantir une continuité éducative entre les différents temps des différents publics

Objectifs 2.1. Établir et partager des valeurs communes

Il s'agit ici de créer **une vision partagée** et une cohésion entre les différents acteurs impliqués (élèves, parents, enseignants, associations, collectivités locales, etc.).

Sous forme d'enquêtes et d'ateliers participatifs il s'agira de recueillir les avis et propositions des différents acteurs.

Après analyse et synthèse des différentes contributions nous pourrons **identifier les points communs** et les divergences, la finalité étant la définition de valeurs communes.

Une charte viendra formaliser les valeurs communes adoptées. Cette charte doit être claire, concise et compréhensible par tous.

Celle-ci aura vocation à être diffusée auprès de toutes les parties prenantes et les communautés concernées (écoles, parents, associations, etc.).

Les valeurs communes doivent être reflétées dans les activités et projets mis en place dans le cadre du PEDT.

Ainsi, nous pourrons établir des valeurs communes solides et partagées, servant de fondement à un PEDT harmonieux et efficace.

Objectifs 2.2. Assurer le lien et développer la communication entre tous les acteurs éducatifs du territoire

Le lien entre les acteurs du PEDT est crucial pour garantir une coopération efficace et une mise en œuvre harmonieuse des actions.

Cela nécessitera de développer des outils de communication adaptés à tous (plateforme collaborative, bulletins d'information, réunions périodiques...)

L'organisation d'événements communs est également fortement vectrice de lien. Journées portes ouvertes, Forums, animations locales, ateliers de co-construction...

Le lien tient également au **partage de ressources et de compétences**. D'échanges de pratique tout d'abord entre acteurs pour partager des méthodes et des savoir-faire. Mais aussi autour de formations partagées favorisant ainsi une approche pédagogique cohérente.

Il est nécessaire de continuer à **valoriser la culture de la coopération** en valorisant les réussites, en expliquant les décisions prises et en encourageant les initiatives.

Nous assurerons alors une collaboration efficace et une dynamique positive pour le développement éducatif du territoire.

Axe 2 : COHÉRENCE ÉDUCATIVE /

Garantir une continuité éducative entre les différents temps des différents publics

Objectifs 2.3. Prendre en compte l'ensemble des besoins des différents publics dans leur parcours

Il s'agit de s'assurer que les actions mises en place répondent efficacement aux attentes et aux réalités de chaque public.

Tout d'abord en identifiant les publics cibles et en définissant **des méthodes efficaces** de collecte des besoins (questionnaires et sondages, ateliers participatifs, entretiens individuels ou de groupe, observation directe), puis en analysant les données recueillies).

De la sorte, nous pourrons faire vivre notre PEDT en y intégrant de façon continue les besoins.

Pour cela, il conviendra de **développer des actions spécifiques** qui répondent aux besoins. De s'assurer que tous les acteurs impliqués comprennent et intègrent les besoins des publics. D'ajuster les offres éducatives, culturelles et sociales pour mieux répondre aux attentes des différents publics.

Nous pourrons ainsi nous assurer que les besoins des différents publics sont effectivement intégrés dans le PEDT, garantissant ainsi des actions plus ciblées, pertinentes et efficaces.

Objectifs 2.4. Partager un référentiel de compétences entre les équipes éducatives

Créer un référentiel de compétences implique de définir clairement les compétences que les différents acteurs doivent posséder pour atteindre les objectifs éducatifs du projet.

Cela nécessite de définir des **compétences clés partageables par tous**.

Nous pouvons déjà identifier les compétences suivantes :

- Techniques
- Pédagogiques
- Relationnelles
- Inclusives
- Évaluatives

Pour une utilisation optimale, l'outil doit être communiqué largement auprès de tous les acteurs concernés.

Un référentiel de compétences clair, structuré et adapté aux besoins du PEDT, facilitera la coordination et l'efficacité des actions éducatives sur notre territoire.

Axe 3 : CITOYENNETÉ /

Accompagner les publics dans leur parcours de citoyen

Objectifs 3.1. Sensibiliser et s'approprier la notion de citoyenneté y compris dans le monde numérique

Nous devons en préambule définir une notion commune, en clarifiant les dimensions de la citoyenneté (droits et devoirs, participation à la vie publique, respect des lois et des autres, etc.) et en identifiant les valeurs essentielles liées à la citoyenneté, telles que la démocratie, la solidarité, le respect et la justice.

Cela passe par l'implication des parties prenantes et la **sensibilisation à travers des actions concrètes**, de traduire notre vision à travers des activités périscolaires et extrascolaires axées sur la citoyenneté, telles que des clubs de débat, des ateliers de sensibilisation ou des projets collaboratifs.

Les événements spécifiques et les célébrations peuvent être également l'instrument de la diffusion de **nos valeurs citoyennes** y compris en invitant les élus locaux, les représentants d'associations et d'autres acteurs de la société civile à intervenir auprès de nos publics.

Nous pourrions ainsi développer une approche cohérente et inclusive pour sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et leur permettre de s'approprier pleinement cette notion essentielle.

Objectifs 3.2. Encourager et valoriser la participation et l'engagement associatif des publics

Encourager l'engagement est crucial pour renforcer la cohésion sociale et développer le sens de la citoyenneté chez les plus jeunes.

Pour cela, il s'agira de **sensibiliser et d'informer** sur la notion d'engagement et sur le rôle et l'impact des associations locales auprès de la population.

Tout en facilitant l'accès à l'engagement, il est nécessaire d'**encourager la création** et la gestion de projets collectifs.

Les compétences et les expériences acquises doivent être également **valorisées** à travers l'engagement. Pour cela il est nécessaire de fournir un environnement propice en fournissant des lieux où les publics peuvent se réunir et travailler sur leurs projets, en créant des synergies entre les différentes associations et les jeunes.

Un PEDT peut largement encourager l'engagement associatif des jeunes, en développant leur sens de la citoyenneté et en renforçant le tissu social de la communauté.

Axe 3 : CITOYENNETÉ /

Accompagner les publics dans leur parcours de citoyen

Objectifs 3.3. Développer l'éducation au développement durable

Il est primordial de sensibiliser aux enjeux du développement durable en développant des compétences pour agir en faveur de l'environnement.

Pour cela l'implication de l'ensemble des acteurs éducatifs est essentielle. L'éducation au développement durable doit faire partie intégrante du **parcours éducatif** valorisé par des projets concrets et participatifs (jardin scolaire, projets de recyclage, énergie renouvelable, nettoyage de quartier...).

Il s'agit également d'un formidable levier pour **sensibiliser et faire participer** les familles en organisant des sessions d'information et des ateliers pratiques pour les parents. Ou encore en encourageant des projets que les enfants peuvent réaliser avec leurs familles (par exemple, réduction de la consommation d'énergie, jardinage écologique à la maison).

Notre PEDT peut intégrer efficacement l'éducation au développement durable, permettant à nos publics de devenir des acteurs responsables et engagés pour un avenir durable.

Objectifs 3.4. Développer la compréhension mutuelle, l'empathie, et l'esprit critique.

Il est essentiel de favoriser la compréhension mutuelle en permettant à nos publics d'exprimer leurs sentiments et leurs besoins de manière respectueuse tout en favorisant également les échanges entre les différentes générations.

Il s'agit également de **développer les compétences** émotionnelles et sociales de nos publics (ex : séances sur la gestion des émotions, la résolution des conflits et l'entraide).

Mais aussi de développer la capacité à argumenter, à écouter des opinions divergentes et à **formuler des pensées critiques** (ex : organiser des débats sur des sujets variés, encourager la recherche et l'analyse critique des informations).

Enfin, nous devons travailler sur l'utilisation des médias et l'analyse de l'information afin d'apprendre à évaluer la fiabilité des sources d'information et à développer un regard critique sur les médias.

Intégrer ces initiatives dans le PEDT peut considérablement enrichir l'expérience éducative des élèves et les préparer à devenir des citoyens empathiques, critiques et ouverts d'esprit.

Axe 4 : LA PARENTALITÉ /

Soutenir la parentalité et le parent dans sa fonction parentale

Objectifs 4.1. Accompagner les familles dans leur rôle de parents

Accompagner les familles dans leur rôle de parents est essentiel pour créer un environnement éducatif cohérent et solidaire.

Tout d'abord à travers des **ateliers parentalité** afin de promouvoir les techniques de communication bienveillante et des pratiques d'éducatrices positives.

- En informant les parents sur les différentes étapes du **développement de l'enfant** et sur comment les accompagner au mieux.

- En offrant des espaces où les parents peuvent partager leurs expériences, leurs défis et leurs succès.

- En tenant les parents informés des activités, des ressources disponibles et des conseils pratiques.

- En proposant **une aide immédiate** et adaptée aux familles confrontées à des situations difficiles.

- En organisant des événements où les familles peuvent participer ensemble à des activités éducatives et ludiques.

Ces initiatives visent à renforcer le rôle des parents en créant un environnement de soutien mutuel et en fournissant les ressources nécessaires pour surmonter les défis éducatifs.

Objectifs 4.2. Favoriser entre parents l'échange de compétences

Favoriser l'échange de compétences entre parents est une excellente manière de renforcer la communauté et d'enrichir le soutien mutuel.

Il s'agit de permettre aux parents de **partager leurs compétences** et expériences en matière d'éducation (ex : en organisant des ateliers où les parents peuvent animer des sessions sur les sujets qu'ils auront choisis).

De regrouper les parents intéressés par des thèmes spécifiques pour **échanger des idées et des pratiques.**

D'organiser des événements où les parents peuvent présenter et partager leurs compétences spécifiques.

De fournir des ressources pratiques pour aider les parents à partager leurs compétences.

De planifier et communiquer régulièrement les événements et ateliers de partage de compétences.

En encourageant les parents à partager leurs savoirs et leurs expériences, le PEDT peut contribuer à une éducation plus enrichissante et collaborative pour tous.

Axe 4 : LA PARENTALITÉ /

Soutenir la parentalité et le parent dans sa fonction parentale

Objectifs 4.3. Développer les lieux et temps de rencontres à l'attention de tous.

Développer les lieux et temps de rencontres est plus que nécessaire pour créer une communauté éducative soudée et collaborative.

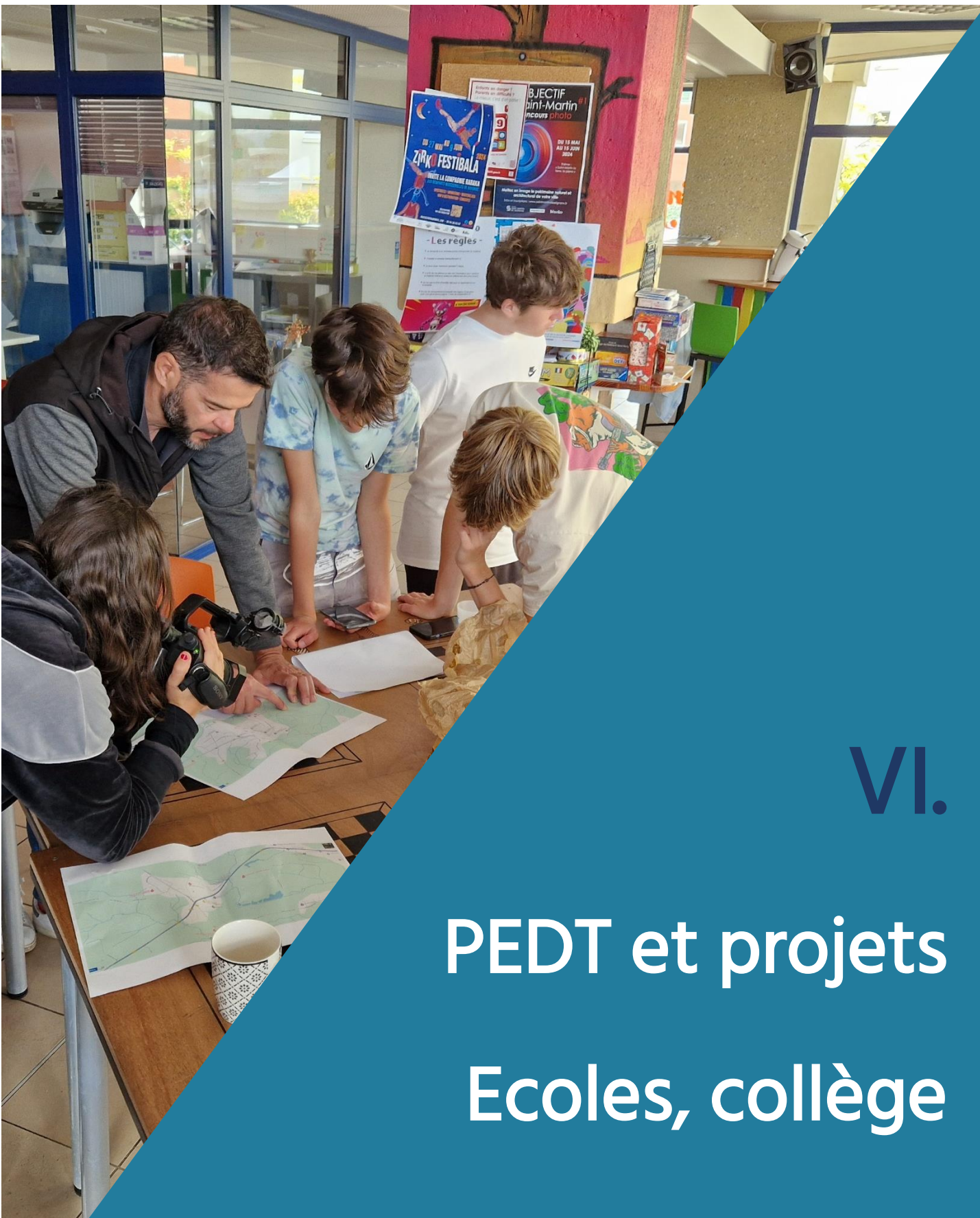
L'idée est de créer des espaces dédiés où les parents et les enfants peuvent **se rencontrer**, échanger et participer à des activités. De favoriser les interactions entre différentes générations (ex : aménagement de parcs publics, jardins partagés, lieux communautaires où se déroulent des activités communes).

Créer également des lieux de **rencontre informels** pour les parents (transformer une salle de l'école ou un local municipal en un espace convivial où les parents peuvent se réunir régulièrement autour d'un café).

Organiser des événements annuels ou semestriels avec des jeux, des ateliers créatifs, des spectacles, des pique-niques...

Organiser des activités où les enfants, les parents, et les grands-parents peuvent participer ensemble, comme des ateliers de cuisine, des jeux de société, et des sorties culturelles.

En développant ces lieux et temps de rencontres, nous pouvons renforcer la cohésion sociale, favoriser les échanges et soutenir les parents dans leur rôle éducatif. Cela contribuera à créer une communauté plus solidaire et plus engagée.



VI.

PEDT et projets Ecoles, collège

Des projets, une vision commune

La cohérence entre le Projet Éducatif Territorial et les projets des établissements scolaires est essentielle pour garantir une continuité éducative efficace et harmonieuse pour nos publics.

Compréhension des objectifs

Le PEDT vise à coordonner l'ensemble des actions éducatives sur un territoire donné, impliquant les écoles, les collectivités locales, les associations, et d'autres partenaires.

Il a pour but de renforcer la complémentarité des temps éducatifs (scolaires, périscolaires et extrascolaires) pour le bien-être et le développement des enfants.

Alignement des actions

Pour une bonne cohérence, il est crucial que les actions prévues dans notre PEDT soient alignées avec les objectifs pédagogiques du projet d'école. Par exemple :

Les activités périscolaires sont conçues pour prolonger les apprentissages scolaires (par exemple, des ateliers de lecture ou des activités scientifiques).

Les temps d'accueil et de loisirs peuvent être utilisés pour renforcer des compétences transversales comme la coopération, la citoyenneté, l'environnement ou la gestion des émotions.

Concertation et communication

Les enseignants, les animateurs périscolaires, et autres intervenants doivent travailler ensemble et communiquer régulièrement pour s'assurer que leurs actions soient complémentaires.

Partenariats Locaux : Les collectivités locales, les associations, et les parents doivent être impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des deux projets pour assurer une cohérence d'ensemble.



Plus loin qu'une vision, la cohérence éducative est l'un des 4 axes de notre projet (axe 2)

Évaluation commune

Toujours dans une idée d'appropriation de l'ensemble des acteurs et pour intensifier la cohérence entre les projets de chacun, nous nous concentrerons sur la mise en place d'outils d'évaluation partagés pour mesurer l'impact des actions du PEDT et des projets des établissements scolaires

L'analyser conjointe des résultats permettra de réajuster les actions et les objectifs si nécessaire.

Formation et Sensibilisation

S'offrir la possibilité de nous former collectivement (enseignants, intervenants périscolaires) aux spécificités du PEDT et du projet d'école peut permettre une compréhension plus affinée des enjeux et les objectifs de chacun.

Sensibiliser les parents et les partenaires locaux sur l'importance de la cohérence éducative, continuer à questionner et à évaluer ensemble.

En résumé, la cohérence entre le PEDT et le projet d'école repose sur une vision partagée, une planification concertée et des actions complémentaires, soutenues par une communication continue et une évaluation rigoureuse.



Exemple de Mise en Œuvre

Si le projet d'école met l'accent sur le développement des compétences scientifiques, le PEDT pourra inclure des activités périscolaires centrées sur le penchant ludique et créatif de la science ou des rencontres avec des acteurs locaux.

Les actions extrascolaires (ex construction d'une fusée à eau) seraient coordonnées avec les enseignants pour s'assurer qu'elles complètent les apprentissages scolaires.

Les possibilités et les thématiques abordées sont sans limite dans la co-construction.



La ville de Saint Martin de Seignanx remercie l'ensemble des contributeurs, des professionnels, et tout particulièrement les familles ayant participé à l'élaboration de ce projet et qui permettront de le faire vivre sur ces prochaines années.